Membre du collectif StopDRM Délégué DADVSI à COAGUL GARETTE Emmanuel 54 rue du BOURG 21000 Dijon Téléphone : 03 80 30 68 16

Téléphone : 03 80 30 68 16 06 86 72 28 17

delegue.dadvsi@coagul.org

Monsieur, Madame,

La généralisation des verrous numériques, ou mesures techniques de protection (DRM en anglais), inquiète un grand nombre d'internautes et de citoyens. Ces verrous ont pour vocation officielle la protection des droits d'auteurs, mais leurs conséquences sont, en réalité, bien plus graves : ils remettent clairement en cause le principe de droit à la copie privée, menacent les libertés individuelles et créent un climat d'insécurité judiciaire pour les logiciels libres et l'innovation. La nécessaire protection des droits des auteurs et des interprètes ne doit pas passer par le renforcement des monopoles des industriels du divertissement et de la culture ainsi que des fournisseurs de mesures techniques.

Ces verrous se retrouvent **dans de nombreux médias** (CD, DVD, ...), logiciels informatiques (lecteurs audio et vidéo, traitement de texte, ...) et équipements (lecteurs audio numérique, postes de télévision, lecteurs DVD, ...).

En France, le projet de loi **DADVSI**, soutenu par le ministre de la Culture et de la Communication, vise la protection juridique de ces mesures techniques, et s'avère donc très dangereux pour les libertés individuelles et numériques, tout particulièrement depuis la **réécriture désastreuse du texte par le Sénat**, version que le gouvernement **tente de faire passer en force malgré de nombreux engagements contraires** à l'Assemblée Nationale.

Profitant de la venue à PARIS de Richard Stallman, père-fondateur du mouvement des logiciels libres et de la Free Software Foundation (1), le collectif StopDRM (2) organise une action pacifiste pour dénoncer ces mesures techniques.

Comme la première du 30 mars 2006 (3), le collectif StopDRM dijonnais, composé de citoyens, internautes, promoteurs des logiciels libres et des standards ouverts ainsi que tous les dijonnais se sentant concernés organisent une seconde action ce vendredi 9 juin à Dijon à partir de 18 heure devant le magasin FNAC rue du bourg.

**COAGUL** (4), l'association de promotion des logiciels libres et des standards ouverts, déjà pleinement impliquée dans l'information autour du projet de loi DADVSI (5), **s'associe** à cette action.

Une **conférence de presse** est organisée à 18 heure entre les portes de la FNAC rue du Bourg à Dijon.

DIJON, le 08 juin 2006 GARETTE Emmanuel

- (1) <a href="http://www.fsf.org">http://www.fsf.org</a> et <a href="http://fsffrance.org/">http://www.fsf.org</a> et <a href="http://fsffrance.org/">http://fsffrance.org/</a>
- (2) <a href="http://stopdrm.info">http://stopdrm.info</a>
- (3) Distribution de tracts ayant l'aspect de contraventions aux abords de la Fnac, et information / sensibilisation des clients et passants quant aux risques des DRM.
- (4) <a href="http://www.coagul.org">http://www.coagul.org</a>
- (5) <a href="http://www.coagul.org/rubrique.php3?id">http://www.coagul.org/rubrique.php3?id</a> rubrique=59